

Portes de
Meuse

Opération
Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat 2019



Votre bien a plus de 15 ans ?
Vous souhaitez faire des travaux de réhabilitation ?
**Des aides financières exceptionnelles
sont mises en place dans votre intercommunalité !**

**Sous certaines conditions.*



Communauté
de communes
Portes de Meuse

■ Qu'est-ce qu'une OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat vise à aider les propriétaires à améliorer l'habitat privé grâce à des subventions.

Elle a pour but de créer des conditions plus favorables pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration et la réfection des logements existants.

■ Qui est concerné ?

Dispositif soumis à conditions de ressources, tous les propriétaires dont le logement a plus de 15 ans et se situe sur le territoire des Portes de Meuse peuvent en profiter.

Les travaux liés aux économies d'énergie et les travaux d'adaptation, de maintien à domicile et d'accessibilité sont éligibles.

■ Objectifs et Moyens

Réhabiliter 180 logements dont 165 propriétaires occupants et 15 propriétaires bailleurs en 3 ans.

En complémentarité avec les subventions existantes (ANAH, Caisses de retraite, Conseil Départemental, Crédit d'impôt...) les aides de la Communauté de Communes des Portes de Meuse permettent de financer vos travaux jusqu'à 80%.

**Vous souhaitez réaliser
des travaux chez vous ?**

**Appelez le CMAL
avant de les commencer :
03 29 79 23 10**

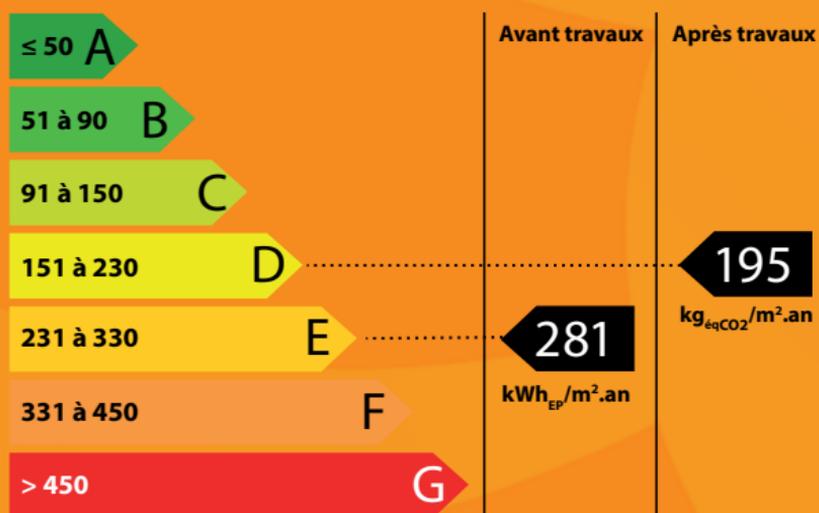
Ils en ont déjà profité :

■ Remplacement d'une chaudière



Montant des travaux	10 201 €
Subvention ANAH	- 4 835 €
Aide Habiter Mieux	- 967 €
CC Portes de Meuse/Région	- 967 €
Crédit d'impôt	- 545 €
Reste à charge	2 887 €

Projet financé à 72% grâce aux différentes subventions mobilisées. Le gain énergétique après travaux est de 31%, générant une importante baisse des factures.



■ Adaptation d'une salle de bain

Montant des travaux	8 120 €
Subvention ANAH	- 3 691 €
CC Portes de Meuse/Région	- 768 €
Caisse de retraite	- 2 500 €
Département (ILCG)	- 500 €

Reste à charge **691 €**



Projet financé à 91%. Les travaux d'adaptation du domicile peuvent être subventionnés à plus de 80%.

Le propriétaire va pouvoir rester autonome en toute sécurité dans son logement.

■ Sont aussi à votre service :

- **Le Conseiller Info-Énergie de la Meuse**
pour les conseils techniques
Tél. : 03 72 55 96 16 - Mail : meuse@eie-lorraine.fr
- **Les architectes du CAUE**
pour les conseils bâtis
Tél. : 03 29 45 77 68 - Mail : contact@caue55.fr



**Vous avez un projet ?
Faites-vous connaître !**



■ Vous

Nom/Prénom :

Adresse :

Commune :

Téléphone :

Mail :

■ Le logement concerné :

Votre logement Logement locatif

Commune :

Année de construction :

Surface habitable :

Chauffage actuel :

Épaisseur isolation des murs :

Épaisseur isolation des combles :

Pas/peu dégradé Dégradé ou très dégradé

■ Les travaux envisagés :

.....
.....
.....
.....
.....

Formulaire à retourner :

Communauté de Communes des Portes de Meuse

1 Rue de l'Abbaye - Ecurey

55290 Montiers-sur-Saulx.

**Pour plus d'informations
et prendre contact en ligne :**

www.portesdemeuse.fr/habitat-opah



Qui sommes-nous ?

■ Le CMAL

Prestataire de la CCPM, association d'intérêt général à but non lucratif qui intervient dans le domaine de l'habitat et du développement local et durable.

Tél : 03 29 79 23 10

Mail : p.guiganti@soliha.fr

98, Boulevard de la Rochelle

55 000 BAR-LE-DUC

Permanences du CMAL sur le territoire intercommunal, chaque mois de 15h à 17h :

- **1^{er} Mardi** : antenne de Montiers-sur-Saulx
- **1^{er} Mercredi** : antenne de Gondrecourt-le-Château
- **3^{ème} Mardi** : antenne de La Houquette

■ La Communauté de Communes Portes de Meuse :

Tél : 03 29 75 68 91

Mail : f.pozzi@portesdemeuse.fr

Antenne intercommunale de La Houquette

1, rue du Chêne Sessile

55 170 COUSANCES-LES-FORGES

